

**AVIS DE PUBLICITE  
2019/EP/004**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE  
DIRECTION TERRITORIALE du NORD-EST  
COMMUNE DE CHAUMOUSEY ET SANCHEY**

**Convention/autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial**

<b>Publié le</b>	31 juillet 2019
<b>Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication</b>	15 jours
<b>Date limite de réception des propositions</b>	<b>Date</b> : 14 août 2019 <b>Heure</b> : 12 heures (cachet de la poste faisant foi pour les envois postaux)
<b>Objet de l'occupation</b>	Terrasse
<b>Lieu</b>	<b>Commune</b> : CHAUMOUSEY et SANCHEY <b>Adresse</b> : Réservoir de Bouzey <b>Références cadastrales</b> : <b>PK</b> :
<b>Activité(s) pouvant être exercée(s)</b>	Buvette et restauration lors des feux d'artifice de Bouzey
<b>Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement</b>	Voir plan
<b>Restrictions</b>	
<b>Type d'autorisation délivrée</b>	Autorisation d'occupation temporaire
<b>Conditions financières générales</b>	Le montant de la redevance sera établi en fonction de l'emprise du DPF mais ne pourra être inférieur à 2.32€/m <sup>2</sup> /Jour (tarif 2019), celui-ci ayant été déterminé compte tenu de l'activité envisagée. Calculé selon les tarifs nationaux de Vnf et revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par la décision fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France et de son domaine privé en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la convention d'occupation temporaire. Cette tarification est publiée au BO de VNF et consultable sur le site internet de l'établissement
<b>Date de disponibilité prévisionnelle du bien</b>	
<b>Durée de la COT/AOT</b>	Durée minimale de 1 jour
<b>Critères de sélection</b>	Les critères seront évalués en fonction de la tarification proposée
<b>Négociation</b>	Oui (dans la limite basse de la tarification nationale)
<b>Pièces à fournir</b>	Statuts et Kbis (si société), pièce(s) d'identité des gérants et/ou signataire de l'acte, assurance
<b>Dépôt des candidatures – Modalités de transmission</b>	La demande est à rédiger en français et à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessous ou par voie électronique <b>en indiquant en objet le numéro de l'avis de publicité concerné et en mentionnant « ne pas ouvrir »</b>
<b>Service à contacter pour renseignements</b>	Voies Navigables de France – UTI Canal des Vosges – 1 avenue de la Fontenelle – BP 266 – 88007 Épinal Cedex <a href="mailto:uti.vosges@vnf.fr">uti.vosges@vnf.fr</a> Brigitte BONNIN 03.29.34.00.43 <a href="mailto:brigitte.bonnin@vnf.fr">brigitte.bonnin@vnf.fr</a> Noëlle LANCELOT 03.29.34.00.44 <a href="mailto:noelle.lancelot@vnf.fr">noelle.lancelot@vnf.fr</a>

